

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance	plénière

Mercredi 23 septembre 2020 – 9h00 et 14h00 (éventuellement) Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles

- ❖ Salle des séances plénières pour le doyen d'âge et les deux membres les plus jeunes (pour l'ouverture de la séance), les membres du Bureau élargi, les intervenants dans les débats et les auteurs des questions d'actualité
- ❖ En visioconférence pour les autres députés qui n'interviennent pas dans les débats et ne posent pas de questions d'actualité
- Interventions en présentiel uniquement
- ❖ Port du masque obligatoire dans l'hémicycle

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau (article 3 du Règlement)
- 2. Communications
- 3. Allocution de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente
- 4. Prise en considération
 - 4.1. de la proposition de résolution visant à encourager le lancement d'une campagne de sensibilisation, d'une formation et d'un financement du secteur associatif, ainsi que la création d'une application dans le cadre de la lutte contre la diffusion non consensuelle d'images et d'enregistrements à caractère sexuel, déposée par Mme Véronique Lefrancq et Mme Viviane Teitelbaum doc. 20 (2019-2020) n° 1

5. Interpellations

- 5.1. de M. Jamal Ikazban adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant le futur musée de l'immigration
- 5.2. de Mme Céline Fremault adressée à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la suppression de la ligne de soutien et d'accompagnement psychologique pour les personnes endeuillées durant la crise du Covid-19 : 0800 20 220

6. Questions orales

- 6.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministreprésidente en charge de la Fonction publique, concernant le renforcement des mécanismes de contrôle interne de l'administration et la mise sur pied d'une cellule de contrôle des subventions
- 6.2. de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la toxicité des LEDs
- 6.3. de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la lutte contre le diabète
- 6.4. de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la prévention et le dépistage de l'hépatite C.
- 6.5. de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant l'augmentation du nombre de cas de tuberculose à Bruxelles
- 6.6. de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant les politiques de prévention en matière de nutrition
- 6.7. de Mme Leila Agic adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la sensibilisation et une meilleure prise en charge de l'endométriose
- 6.8. de M. Christophe De Beukelaer adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant le soutien de la Commission Communautaire française aux ludothèques
- 6.9. de Mme Farida Tahar adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant le suivi de l'envoi de la circulaire relative à la levée de l'interdiction des signes convictionnels dans les écoles supérieures et de promotion sociale de la Commission communautaire française
- 6.10. de Mme Barbara de Radiguès adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Culture, concernant les mesures de soutien à la diffusion culturelle

7. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h30)

fixée(s) à 12h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21